



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/42/403
S/18980
15 juillet 1987
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante-deuxième session
Points 31 et 92 de la liste préliminaire*
LA SITUATION EN AFGHANISTAN ET SES
CONSEQUENCES POUR LA PAIX ET LA
SECURITE INTERNATIONALES
IMPORTANCE, POUR LA GARANTIE ET L'OBSERVATION
EFFECTIVES DES DROITS DE L'HOMME, DE LA
REALISATION UNIVERSELLE DU DROIT DES
PEUPLES A L'AUTODETERMINATION ET DE
L'OCTROI RAPIDE DE L'INDEPENDANCE AUX
PAYS ET AUX PEUPLES COLONIAUX

CONSEIL DE SECURITE
Quarante-deuxième année

Lettre datée du 15 juillet 1987, adressée au Secrétaire général par le
Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du Danemark
auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la déclaration concernant l'Afghanistan, adoptée le 13 juillet 1987 à Copenhague par les Ministres des affaires étrangères des 12 Etats membres de la Communauté européenne, dont le Danemark assure actuellement la présidence (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 31 et 92 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

Le Conseiller,

Chargé d'affaires par intérim de la
Mission permanente du Danemark
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) J. Munk RASMUSSEN

* A/42/50 et Corr.1.

ANNEXE

Déclaration concernant l'Afghanistan, adoptée par les ministres
des affaires étrangères des 12 Etats membres de la Communauté
européenne à Copenhague le 13 juillet 1987

Les Douze ont examiné la situation en Afghanistan. Ils ont noté que la dernière série de pourparlers indirects qui avaient eu lieu à Genève entre l'Afghanistan et le Pakistan avait été infructueuse.

Ils ont réaffirmé leur conviction que le retrait rapide des troupes soviétiques selon un calendrier irrévocable demeure la condition indispensable à l'achèvement de ce long conflit. Pour les Douze, l'Afghanistan est un test concret de la bonne volonté soviétique.

Un règlement politique devra garantir le droit du peuple afghan à l'autodétermination, assurer le retour des réfugiés, et rétablir l'Afghanistan dans son statut de pays véritablement indépendant et non aligné.

Les Douze réaffirment leur soutien aux efforts déployés par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et par son représentant spécial. Ils continuent d'appuyer la position modérée et raisonnable du Pakistan.

